



Palmiers et charançon rouge

Les amis de Ramatuelle

Assemblée générale

14/08/12

Palmiers et charançon rouge

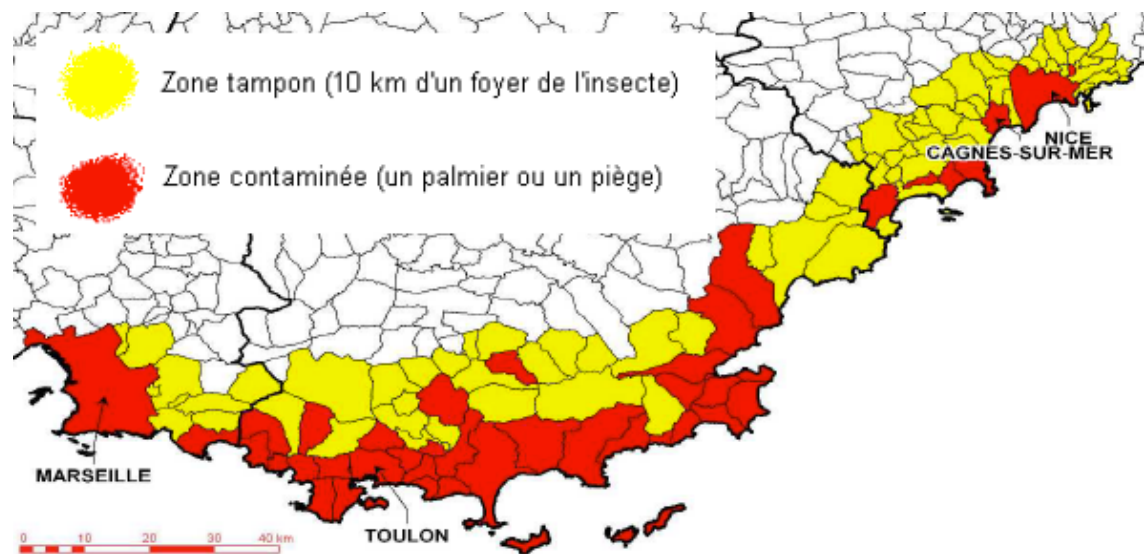


- 1- Zone d'infestation et espèces atteintes
- 2- Le cycle de développement
- 3- Les symptômes et dégâts
- 4- Conduite à tenir
- 5- Les traitements
- 6- Conclusion

Palmiers et charançon rouge

PACA 2006 VAR ++

Origine : Moyen Orient



Espèces concernées:

Palmiers dattiers

Palmiers des canaries

Phenix

Washingtonia

Palmiers et charançon rouge



- 1- **Zone d'infestation et espèces atteintes**
- 2- **Le cycle de développement**
- 3- **Les symptômes et dégâts**
- 4- **Conduite à tenir**
- 5- **Les traitements**
- 6- **Conclusion**

Palmiers et charançon rouge

Durée 3 à 6 mois

Papillon ♀ 300 œufs base Palme

Larve

Cocon en fin de croissance

Charançon adulte



Palmiers et charançon rouge



- 1- Zone d'infestation et espèces atteintes
- 2- Le cycle de développement
- 3- Les symptômes et dégâts
- 4- Conduite à tenir
- 5- Les traitements
- 6- Conclusion

Palmiers et charançon rouge



Monticules de sciure et galeries à la base des palmes



Encoches sur les palmes, pas de jeunes pousses



Palmiers et charançon rouge

Cocons à la périphérie du tronc



Atteinte du bourgeon terminal



Aplatissement palme et mort du palmier



Palmiers et charançon rouge



- 1- Zone d'infestation et espèces atteintes
- 2- Le cycle de développement
- 3- Les symptômes et dégâts
- 4- Conduite à tenir
- 5- Les traitements
- 6- Conclusion

Palmiers et charançon rouge

Arrêté du 11/06/2010: déclaration et lutte obligatoire



Guide de procédure simplifiée

Actions de lutte contre le charançon rouge du palmier à destination des particuliers

RAPPEL A LA REGLEMENTATION

La lutte est régie par l'arrêté du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 21 juillet 2010 (consultable sur legifrance.gouv.fr)

VOTRE PALMIER EST CONTAMINE PAR DU CHARANCON ROUGE

Vous avez identifié un ou plusieurs symptômes d'infestation du Charançon rouge. Vous avez eu la confirmation de la présence de ce nuisible par un professionnel (en cas de doute vous pouvez contacter les organismes cités ci-dessous ou le service espaces verts de votre commune).

DEMARCHES A SUIVRE

1) **Déclarer le foyer** (article 11)

- au service du Ministère de l'agriculture en charge de la protection des végétaux sur le département (SRAL) ou à
- la mairie de votre commune de résidence qui transmettra elle-même le signalement.

Vous recevrez alors un courrier de **Notification de mesure administrative** et disposerez d'un délai de 15 jours pour mettre en place une lutte curative (en respectant le protocole défini en annexe de l'arrêté national de lutte, seules deux méthodes sont autorisées : abattage ou assainissement).

2) **Contactez une entreprise habilitée à intervenir sur un foyer** : (article 11 et 15)

- Dans un délai de 15 jours
- Choisir une entreprise reconnue apte à intervenir sur palmiers (liste disponible sur le site Internet de la Draaf Paca).

3) **Transmettre au SRAL l'avis de destruction de foyer** (article 11)

- Présent en dernière page du courrier de Notification de mesure administrative
- Dans un délai de 3 jours maximum avant le début du chantier

Palmiers et charançon rouge



Constat par le service communal alerté:

Si contamination avérée déclaration au service régional de l'alimentation (Hyères)

Fiche de signalement d'un palmier contaminé par le charançon rouge

A transmettre au SRAL PACA par fax 04 94 01 42 06, mail : sral-83_drap-paca@agriculture.gouv.fr ou courrier 32 chemin Saint Lazare 83400 HYERES.

Ou à la FREDON PACA par fax : 04 94 35 22 84, mail : cuers.fredonpaca@orange.fr, courrier à Fredon Paca Antenne de Cuers ZAC des bousquets 224 rue des Découvertes 83390 Cuers.

Renseignements concernant le palmier

Nom du propriétaire :

Adresse du palmier :

Espèce : Phoenix Autre Ne sait pas

Nombre de palmiers concernés :

Adresse du propriétaire si différente :

Symptômes observés

- Palmes juvéniles cassées
- Palmier aplati
- Palmier mort
- Présence d'adultes
- Présence de larves
- Présence de cocons



palmes juvéniles cassées ou absentes



cocon ouvert avec nymphe



palmier aplati



larve



adulte

Diagnostic établi par : Nom :

- propriétaire du palmier
- service espaces verts de la commune de
- jardinier ou entreprise EV :

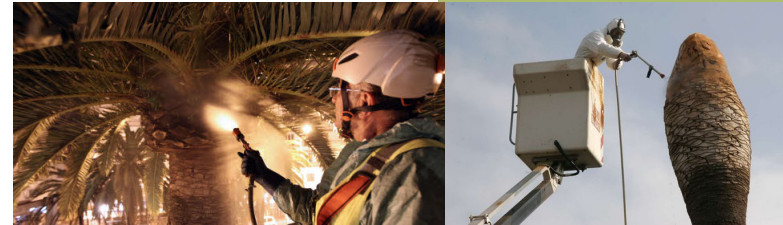
Coordonnées téléphoniques de la personne ayant établi le diagnostic :

Palmiers et charançon rouge



- 1- Zone d'infestation et espèces atteintes
- 2- Le cycle de développement
- 3- Les symptômes et dégâts
- 4- Conduite à tenir
- 5- Les traitements
- 6- Conclusion

Palmiers et charançon rouge



- Curatif
 - Assainissement
 - Si bourgeon terminal sain
 - Entreprise agréée
 - Surveillance mensuelle
 - 450 € / Palmier
 - Abattage
 - Si bourgeon terminal atteint
 - Jusqu'en territoire sain
 - Repousse possible



Palmiers et charançon rouge



Curatif / Préventif

- Préventif : Pulvérisation Imidoclopride

Palmiers et charançon rouge



- 1- Zone d'infestation et espèces atteintes
- 2- Le cycle de développement
- 3- Les symptômes et dégâts
- 4- Conduite à tenir
- 5- Les traitements
- 6- Conclusion

Palmiers et charançon rouge



L'importance de l'épidémie

L'obligation légale de déclaration et de traitement

Le coût du traitement

L'efficacité relative de la prévention font : ...



Merci de votre attention

Gérard ALEXANDRE